



CROUS : succès de la grève du 22 septembre !

Ouverture immédiate de négociations !

Mardi 22 septembre, les personnels des CROUS ont répondu massivement à l'appel à la grève de l'intersyndicale FO-CFDT-UNSA/SNPTEs : 22% des agents du réseau (et près de 29% des personnels de restauration) étaient en grève ce jour-là. Grâce aux grévistes, la problématique de la mise en place du « repas à 1€ pour tous sans moyens » a eu une large visibilité nationale.

Régionalement, la grève a été particulièrement suivie dans les CROUS de :

- | | |
|--|---|
| - Montpellier Occitanie avec 41,69% de grévistes (dont 50,38% en restauration) | - Rennes Bretagne = 31,46% (39,61%) |
| - Paris = 41,55% (46,52%) | - Aix Marseille Avignon = 30,61% (44,75%) |
| - Amiens = 37,37% (et 50,27%) | - Bordeaux Aquitaine = 25,56% (34,73%) |
| - Toulouse Occitanie = 37,21% (48,13%) | - Normandie = 25% (32,12%) |
| - Lille Nord Pas-de-Calais = 32,35% (39,55%) | - Nice Toulon = 21,30% (30,84%) |

Preuve que la grève paie : aussitôt le ministre Philippe Baptiste a promis une enveloppe de 143 millions d'euros pour essayer d'éteindre le feu. Mais cette promesse non encore budgétée (et pour cause) sera-t-elle tenue ? Ceci demeure de toute manière très en-deçà de ce qui serait nécessaire car il ne s'agit de rien d'autre que la prolongation de la compensation de la différence entre le « 1 € » et le repas subventionné à 3,30 €.

FO ESR exige l'ouverture immédiate de négociations entre le ministère de l'ESR et les organisations syndicales pour faire aboutir les revendications relatives au repas à 1€ généralisé (création de postes pérennes ; investissements massifs ; revalorisations salariales).

FO ESR appelle tous les agents à se réunir en AG pour discuter des suites de la mobilisation.

Avec la FGF-FO, FO ESR les appelle également à participer massivement à la grève du 29 septembre afin de défendre le service public, leurs emplois, leurs salaires et leurs droits, en particulier pour :

- le blocage du prix des carburants à 1,50 euros ;
- une augmentation immédiate de 10 % de la valeur du point d'indice et l'indexation du point d'indice sur l'inflation ;
- un rattrapage de la perte du pouvoir d'achat (- 33% depuis 2000) ;
- des grilles indiciaires garantissant de véritables déroulements de carrière ;
- l'intégration des primes dans le traitement pour améliorer le niveau des pensions (retraites) ;
- le maintien de l'indexation des pensions sur l'inflation.

et pour y porter leurs revendications :

- ☒ 500 ETP supplémentaires et pérennes
- ☒ 500 millions d'euros pour le réseau
- ☒ Des augmentations de salaires
- ☒ Des conditions de travail respectées
- ☒ La défense de l'ARTT et des garanties collectives
- ☒ Le maintien des droits des personnels des CROUS

Contre l'austérité imposée par le budget de guerre, tous en grève le 29 septembre pour obtenir les moyens de fonctionner dans les CROUS et une amélioration des conditions de travail et des rémunérations !